



CONFERENCE EPISCOPALE NATIONALE DU CONGO

Présidence

BP. 3258 – Kinshasa /Gombe

Tél. : 00243 998 24 86 99

Fax : +33172703031

E-mail : cencordc@gmail.com

République Démocratique du Congo

**MOT DU PRESIDENT DE LA CENCO A L'OCCASION DES
ECHANGES ENTRE LES AMBASSADEURS ET LE CONSORTIUM
ECC-CENCO SUR LE PROCESSUS ELECTORAL EN RDC**

Excellence,

Mesdames et Messieurs,

1. La Conférence Episcopale Nationale du Congo (CENCO) et l'Eglise du Christ au Congo (ECC) ont publié successivement, jeudi 18 mars et samedi 27 mars 2021, leurs feuilles de route électorales à savoir « Agenda 2023 » pour la CENCO et « Cap vers 2023 » pour l'ECC. En vue de matérialiser leur engagement consistant à œuvrer en consortium sur les questions qui concernent la démocratie, la gouvernance et les droits humains, les Commissions Justice et paix, organes techniques de ces deux Entités, ont coulé ces différentes feuilles de routes électorales dans une seule intitulée « Agenda 2023, cap vers les élections honnêtes et apaisées ». Il sied de souligner qu'à l'heure actuelle, la CENCO et l'ECC ont signé un Accord-Cadre qui fixe les modalités de leur collaboration.
2. C'est dans ce cadre qu'il convient d'inscrire la tenue de l'atelier qui vient d'avoir lieu du 15 au 16 septembre courant, lequel atelier a connu la participation efficace des structures techniques et laïques des deux Eglises et dont les conclusions participent au renforcement de l'engagement de ces deux Eglises sœurs en faveur de la consolidation de la démocratie par l'organisation des élections honnêtes et apaisées en RD Congo. Il convient de souligner ici que ces travaux interviennent à un moment clé où les parties prenantes au processus électoral mettent en place le cadre juridique des élections et l'Organisme de Gestion des Elections (OGE) en RD Congo.
3. Des conclusions de cet atelier, nous Pères Evêques et Pasteurs levons quelques options urgentes qui permettront de contribuer à l'atténuation des chocs liés aux limites de la Loi Organique sur la CENI, en particulier et sur le processus électoral en général.
4. Parlant de la Loi organique sur la CENI, nous exhortons les composantes concernées par le processus de désignation des animateurs à privilégier le

consensus en interne et la célérité afin d'éviter toute contestation anticipée des élections.

5. Nous saluons, par ailleurs et à juste titre, l'initiative du Gouvernement de la République qui compte clôturer avec les opérations de l'enregistrement des électeurs au plus tard mai 2022. Ceci permet de résoudre le problème de l'organisation des élections présidentielle et législatives dont la convocation de l'électorat est attendue au plus tard le 23 octobre 2023.
6. De ce fait, considérant l'existence d'une cartographie opérationnelle de la CENI, nous appelons cette dernière à évaluer dès maintenant les matériels existants afin de procéder à l'approvisionnement de matériels manquants et non sensibles dans le respect des procédures de passation des marchés publics.
7. S'agissant de la Loi électorale qui sera débattue lors de la session en cours au Parlement, nous faisons nôtre le Référentiel commun de la Société civile pour les réformes et invitons nos partenaires et la communauté internationale à y apporter également leur soutien pour que soit clairement définie l'utilisation de la machine à voter, la gestion transparente des résultats et le rôle des Missions d'observation dans la confiance au processus électoral.
8. En ce qui concerne notre Mission conjointe d'observation électorale, vu notre encrage et notre capacité de mobilisation, nous avons levé l'option de mener ensemble une Mission d'observation à long terme afin d'accompagner le processus électoral en RD Congo. Il conviendra de prime a bord de procéder à une évaluation des expériences passées afin de tirer les leçons pour la bonne marche de l'actuelle mission.
9. Avant de clore ce mot, l'ECC et la CENCO remercient ses partenaires, en l'occurrence, Pax Christi et EURAC qui ont financé cet atelier, l'Ambassade Suisse, le Centre Carter ainsi que toutes les organisations internationales et les différents pays qui ont appuyé les travaux précédents et qui continueront à nous appuyer pour la consolidation de la démocratie en RD Congo.

Je vous remercie.

Kinshasa, le 17 septembre 2021.



✠ Marcel UTEMBI TAPA
Archevêque de Kisangani
Président de la CENCO